



Numéro de l'acte	2019-137-SPORTGH
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	9.1

## CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2019

### QUESTION N°2019-137

**SPORTS** : JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES PARIS 2024 - LABEL TERRE DES JEUX 2024 - CANDIDATURE VILLE D'ARQUES.

**RAPPORTEUR** : Madame Caroline SAUDEMONT

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 seront l'occasion de se réunir à l'échelle internationale autour des valeurs du sport et de l'olympisme. Outre l'aspect purement compétitif, il semble important que chacun puisse se donner la possibilité de participer à cette ferveur nationale dans la dynamique de la préparation des jeux olympiques. C'est la raison pour laquelle, le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques, a annoncé la mise en place du label « Terre des Jeux 2024 ».

Ce label destiné à tous les territoires (communes, départements, EPCI...) s'oriente autour de 3 objectifs :

- une célébration ouverte pour faire vivre à tous les émotions du sport et des jeux,
- un engagement inédit pour donner au plus grand nombre la chance de vivre l'aventure olympique et paralympique,
- un héritage durable pour changer le quotidien des Français grâce au sport.

Être labellisé « Terre des Jeux 2024 » permettra, entre autres, d'avoir :

- une identité exclusive pour s'associer aux Jeux,
- un accès privilégié aux informations, outils et événements de « Paris 2024 »,
- un partage d'expérience avec une communauté engagée,
- un coup de projecteur des Jeux pour promouvoir les territoires,
- la possibilité de candidater pour devenir Centre de Préparation aux Jeux.

Dans cette perspective, il est proposé, à l'échelle de la commune, de travailler sur l'animation territoriale de ce label. L'objectif étant que chacun puisse contribuer d'une manière ou d'une autre à la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Pour information, et après instruction du dossier, la ville a obtenu le Label « Terre de jeux 2024 », le 20 novembre 2019.

Suite à cette labellisation, la ville a pu candidater pour positionner deux équipements (le complexe gymnique et le stand de tir à 10m) en tant que Centres de Préparation aux Jeux, en vue d'être référencés pour accueillir des délégations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide :

- De prendre acte de ce rapport relatif aux deux dispositifs « Terre des Jeux 2024 » et Centre de Préparation aux Jeux (CPJ),
- De valider la méthode d'animation territoriale en associant les différents acteurs locaux,
- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à ces dispositifs.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 19 Décembre 2019

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT





**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2019**

**Affiché le 20 décembre 2019**

L'An Deux Mille Dix-neuf le dix-neuf décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 12 décembre 2019, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - PEPE Roxanne — Céline PRUVOST – Danièle DEBAVELAERE - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

**Absents excusés :**

Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- **28 présents jusqu'à la question 2019-98-RHES puis 27 présents à partir de la question 2019-99-RHES**
- **1 absent non excusé (Monsieur RICOUART a quitté la séance avant le vote de la question 2019-99-RHES)**
- **0 absent excusé sans pouvoir**
- **1 absent excusé avec pouvoir**

**Madame Laurence LOTTERIE est nommée secrétaire de séance.**